



Alain Balducci réélu maire de Sainte-Colombe

Le 15 mars 2026, la liste *Sainte-Colombe, au cœur de notre avenir* conduite par Alain Balducci, a été élue, dès le premier tour, avec 542 voix. Elle remporte les 19 sièges du conseil municipal, ainsi que les 3 sièges de représentants de Sainte-Colombe à la communauté de communes du Provenois.

Conformément à la législation en vigueur, le conseil municipal d'installation s'est tenu le vendredi 20 mars 2026, à la salle des fêtes (exceptionnellement) afin de permettre l'accueil d'un public venu nombreux. Patrick Privé, doyen de l'assemblée, a ouvert la séance et fait procéder au vote du premier point inscrit à l'ordre du jour : l'élection du maire.

A l'issue d'un seul tour de scrutin, **Alain Balducci a été élu maire de Sainte-Colombe**. Au cours d'une courte allocution, il a tenu à remercier ses colistiers et les habitants pour leur confiance renouvelée. Prenant la présidence de séance, le maire a poursuivi l'ordre du jour par la désignation des adjoints. Dorjan Tahiraj, Katia Lambert, David Ludot, Angélique Zgraja et Marc De Troyer ont été élus.

Par ailleurs, Katia Lambert, Annie Kaminski, Stéphanie Denis et Bérengère Thomas ont, quant à elles, été élues au Centre communal d'action sociale (CCAS).

(Trombinoscope du conseil municipal en page suivante)



Le maire et les adjoints



Alain BALDUCCI

Maire



Dorjan TAHIRAJ

1er Adjoint
habitat et patrimoine



Katia LAMBERT

2ème Adjointe
développement durable, seniors
et location de la salle des fêtes



David LUDOT

3ème Adjoint
finances et commerces



Angélique ZGRAJA

4ème Adjointe
affaires scolaires



Marc DE TROYER

5ème Adjoint
travaux

Les conseillers municipaux



**Jean-Baptiste
BLONDELOT**



Jaime DA SILVA



Stéphanie DENIS



Stéphanie DROUIN



Annie KAMINSKI



Sébastien LANAUD



**Clément
LIBA-PANGOU**



Patrick PRIVE



Caroline RIANDET



Blandine ROGE



Naïm TAHIRAJ



Bérengère THOMAS



Line VOISOT



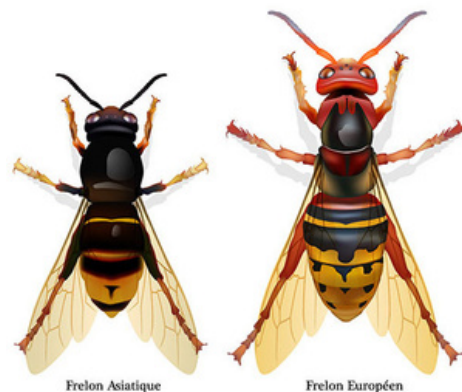
Linda QUOURNAT
(remplaçante)



Sus au frelon asiatique

Pour répondre à la problématique du frelon asiatique, la communauté de communes du Provenoïis a mis en place une équipe d'intervention composée de 7 personnes. En 2022, 93 nids ont été détruits. 151 en 2023. Pour limiter le développement du frelon asiatique sur notre territoire, le piégeage des fondatrices (femelles fécondées fondant les colonies au printemps) en début de saison (avril-mai) est un moyen de lutte efficace. Une fondatrice piégée, c'est sans doute un nid en moins.

Le frelon asiatique présente des risques pour la population, étant très agressif dès lors que l'on s'approche de son nid. Il est, également, nuisible pour l'environnement. En effet s'attaquant aux abeilles et aux insectes, il est une cause à la disparition de la pollinisation et un risque pour la biodiversité.



Frelon Asiatique

Frelon Européen

Créer un piège

- Percer des trous de 5-8 mm dans une bouteille (permettant aux petits insectes de s'échapper).
- Découper une bouteille en 2 (au tiers) et ajouter l'appât pour attirer les frelons, composé de :
 - $\frac{1}{4}$ de volume de sirop pur (grenadine ou cassis).
 - $\frac{1}{2}$ volume de bière brune.
 - $\frac{1}{4}$ de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).
- Placer une éponge, permettant aux insectes de ne pas se noyer)



- Placer le goulot à l'envers faisant office d'entonnoir (agrafer les 2 morceaux).
- Placer un couvercle pour protéger de la pluie et suspendre le piège à 1.5m (arbre, balcon, ...).
- Changer l'appât tous les 15 jours.

NE PAS OUVRIR S'IL RESTE DES FRELONS VIVANTS.



Troc aux plantes : une première !

Le 11 avril, la mairie vous donne rendez-vous, de 14h à 17h, au plan d'eau (ou à la salle du Lavoir en cas de mauvais temps) pour la première édition du "Troc aux plantes".

Ce moment d'échange permettra à chacun d'échanger ou donner des plants, boutures, bulbes et autres végétaux. A l'heure où les beaux jours s'annoncent, vous y trouverez tout pour embellir vos jardins et jardinières.

N'oubliez pas vos sacs, caquettes ... pour repartir avec vos trouvailles !

Ah ben, crotte alors ...

Vous aimez les animaux ? Nous, aussi.

Vous appréciez le cadre de vie de Sainte-Colombe ? Nous, également.

Toutefois, depuis quelques temps, sur les trottoirs de la commune fleurit une espèce dont nombre d'entre nous se passerait bien : les crottes de chiens ! "Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal". Telle est la loi.

Pour le bien-être de tous, ayons ce petit geste citoyen. Merci.



11 avril : Troc aux plantes

14h-17h - plan d'eau

(salle du Lavoir en cas de mauvais temps)

organisé par la mairie de Sainte-Colombe



12 avril : Repas de printemps

12h - salle Jeannine Griveau

organisé par le Comité d'entraide aux personnes âgées

renseignement : 06.85.66.91.41



20 avril : Réunion d'information/prévention

animée par le commissariat de Police de Provins

réunion ouverte à toute la population

15h-17h - salle Jeannine Griveau

organisée par la mairie de Sainte-Colombe



25 avril : Rencontre pétanque

10h-18h- terrain de boules

organisée par le Comité des fêtes

Etat civil
Naissances

Décès

Liliane HALBOUT



Pensez au dossier d'inscription scolaire

La mairie de Sainte-Colombe informe les parents ayant des enfants entrant à l'école Armand François en septembre 2026 que les dossiers d'inscription sont disponibles dès à présent.

Ils sont à retirer et à rendre en mairie aux horaires d'ouverture.



Supercalifragilisticexpialidocious.

Et si le temps d'une semaine, tout devenait possible ?

Bien plus qu'une promesse, cela a été une réalité au centre de loisirs. En effet, l'équipe a invité les enfants à plonger dans un univers merveilleux, fait d'imaginaire et de créativité, à la rencontre de Mary Poppins. Comme sortie d'un rêve, elle est apparue pour solliciter l'aide des enfants et des animateurs, car - catastrophe - son sac magique a disparu ! Se transformant en véritables Sherlock Holmes, les enfants ont dû observer, chercher, réfléchir et travailler ensemble pour retrouver le précieux accessoire. Un vrai jeu de piste mêlant aventure et rires. Poterie, cuisine, expression artistique, danse, théâtre, création de cerfs-volants et d'une fresque collective, *le monde sous la craie*, autant d'ateliers riches en indices pour résoudre cette délicate affaire de disparition. Au-delà du jeu, ces activités ont été un moyen d'apprendre aux enfants l'importance du "faire ensemble" et du partage, à l'image de la fabrication de tasses en argile, ou encore de celle de cookies. Elles ont aussi permis de faire d'une contrainte un moment de plaisir collectif, à l'instar de cet instant où, comme dans le film Mary Poppins, ils ont dû ranger une salle volontairement mise en désordre. La danse et le théâtre ont favorisé l'apprentissage de l'expression et de la confiance en soi. Puis est venu un moment très attendu, celui de l'escape room ! Dans un décor soigneusement mis en scène, les enfants ont évolué dans différentes zones, répondu à des énigmes pour, au final, parvenir au graal : retrouver le sac de Mary Poppins. Heureuse, elle a pu repartir, non sans délivrer un message essentiel aux enfants : découvrir que tout devient possible quand on le construit ensemble.

Une sortie intercentre est venue compléter le programme de la semaine, afin d'initier les enfants à la rencontre d'autres groupes et à l'ouverture aux autres.

Félicitations aux équipes du centre de loisirs pour cette riche idée et le travail effectué pour proposer aux enfants des animations ludiques et riches de sens.



Sécurité bien ordonnée commence par soi-même

Les beaux jours reviennent, les arnaques aussi ... La mairie de Sainte-Colombe et le commissariat de Provins organisent une réunion d'information et de prévention, afin d'avoir les bons réflexes en cas de besoin. Si celle-ci est d'abord destinée aux seniors, elle sera ouverte à toute la population et se tiendra :

lundi 20 avril 2026
de 15h à 17h
salle Jeannine Griveau



Jouons en société

De carte ou de plateau, le jeu de société était à la fête ce samedi 7 mars. A l'initiative du Comité des fêtes s'est tenue une après-midi ludique à la salle du Lavoir. Une première ! Et si l'affluence n'a pas été aussi haute qu'espérée (le temps printanier sûrement), elle n'a en rien entamé la volonté des participants de passer un excellent moment. Il le fut, au regard de la bonne humeur qui a régné dans la salle. A noter la présence des centres de loisirs de Sainte-Colombe et de Villiers-Saint-Georges, ainsi que d'adultes et d'enfants de la commune.

Cette animation intergénérationnelle a permis aux jeunes et moins jeunes découvrir et partager leurs jeux préférés ... Le tout agrémenté de crêpes maison ! Vous avez manqué le rendez-vous ? Rassurez-vous, le Comité des fêtes compte bien le réitérer. Vous pouvez d'ores et déjà préparer vos jeux pour la prochaine séance.





Dites-le avec des notes

A l'occasion de la Saint Valentin, l'association Sainte-Colombe Sports et Loisirs a proposé au public de célébrer la douceur et l'amour en chansons. Venus nombreux, les spectateurs ne se sont pas fait prier pour applaudir les talentueux artistes qui se sont succédé sur scène.

Une soirée délicieusement réussie ... et qui en appelle bien d'autres à l'avenir.

Bravo à l'association pour ce beau spectacle !



A fond la forme

A l'initiative de son président, le Tennis Club de Sainte-Colombe a tenu son assemblée générale, salle du Lavoir, en présence du maire, Alain Balducci.

Événement traditionnel du début d'année, ce rendez-vous a permis de faire le point sur l'année écoulée et de présenter les objectifs et projets de celle en cours.

